****

**MINISTERE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION**

**UNITÉ DE COORDINATION DES MALADIES INFECTUEUSES ET TRANSMISSIBLE**

**UCMIT/MSPP**

**Appel à Proposition pour**

**Recrutement d’une Organisation locale à Base Communautaire (OBC)**

**pourla mise en œuvre d’activités de Mitigations VIH-COVID 19**

1. **Contexte**

L’Unité de Coordination des Maladies Infectieuses et Transmissibles (UCMIT) est une entité du MSPP qui assure la coordination des trois programmes nationaux de lutte contre la Tuberculose (PNLT), le VIH/SIDA (PNLS) et la Malaria (PNCM).

L’UCMIT/MSPP, en tant que Sous Récipiendaire (SR) dans le cadre du dispositif de riposte au COVID-19 (C19RM), financé par le Fonds Mondial à travers la Word Vision, développe en tant que tel, des interventions aussi institutionnelles que communautaires pour s’assurer que les activités prévues dans le cadre ce programme de lutte contre la COVID 19 soient mises en œuvre. Cependant, certains facteurs, notamment la situation socio politique et sécuritairedu pays, ont empêchés leurs réalisations selon les plans et échéancier établis. Dans ce contexte, l’UCMIT est en train de prendre des dispositions pour accélérer la réalisation de certaines activités à caractère communautaire afin de combler les écarts constatés**. Dans ce cadre, l’UCMIT cherche à recruter les services d'une organisation locale expérimentée dans la mise en œuvre d’interventions à assisse communautaire en lien avec les institutions de santé pour la mise en œuvre des activités de mitigations VIH-COVID 19, dans quatre régions sélectionnées d'Haïti (l’Artibonite, leCentre, le Nord et Nord-Est).**

1. **Objectifs :**

Pour l’exécution des interventions du C19RM, ci-après décrites,l’UCMIT se propose de recourir à lasélection d’une organisation locale sur la base d’un appel à proposition restreint en fonction descritères définis dans le document de TDR pour l’exécution des composantes suivantes :

1. Amélioration de la capacité de dépistage rapide au COVID des femmes enceintes symptomatiques ou cas contact ;
2. Sensibilisation communautaire et dispositif d’information et de dispensation de soins en stratégie avancée (Consultation prénatale et postnatale à domicile) ;
3. Sensibiliser, informer les groupes clés, les femmes enceintes symptomatique pour la facilitation de la référence et contre référence, pour la distribution selon les besoins du patient en MMS et DAC
4. **Contenu de l’offre**

L’offre devra contenir obligatoirement :

1. La présentation de l’organisation,
2. L’offre technique
3. L’Offre financière
4. **Présentation de l’organisation :**

La présentation générale de l’OBC, mettra en exergue ses expériences pertinentes dans les domaines d’interventions en question mais aussi :

* + 1. Sa connaissance des aires d’intervention du C19RM et les habitudes de travail entretenues avec les structures locales de santé, les autorités locales, les organisations communautaires et organisations de la société civile, organisations de PVVIH notamment, celles de femmeset de jeunes ;
    2. Son expérience en cours dans les volets spécialisés du C19RM : Mobilisation sociale/ Mitigations COVID19 -VIH/lutte contre les Violence basée sur le Genre (VBG).
    3. L’évaluation de capacitédéjà réalisée par un Sous-récipiendaire du Fonds Mondial prouvant qu’elle détient les structures et compétences nécessaires pour réaliser les interventions prévues dans le cadre du C19RM
    4. L’expérience de travail et expertise acquise dans des projets de VIH,avec les donateurs comme les Nations-Unies, l’USAID, le CDC, etc… l’expérience avec le Fonds Mondial pourrait être un avantage supplémentaire ;
    5. L’Existence de réseaux communautaires ou autres catégories d’agents communautaires engagés dans des programmes communautaires ;
    6. Les liens de collaboration et administratifs établis avec le MSPP
    7. L’expérience avérée en matière de communication ; de formation ; de mobilisation sociale et engagementcommunautaire ;d’accompagnement des structures locales de santé, notamment, dans les activités communautaires de VIH.

1. **Proposition Technique**

La proposition technique comprendra **:**

1. Une lettre d’expression d’intérêt et de disponibilité immédiat
2. La compréhension de la mission ;
3. La méthodologie de mise en œuvre proposée :
4. Le délai de réalisation et calendrier de travail ;
5. La qualification et compétencesdémontrés du personnel clé (Curriculum Vitae détaillé joint des diplômes et autres certifications et présentant l’expérience en rapport avec les exigences du TDR
6. **Proposition financière**

Elle devra comporter un budget détaillé et un sommaire du budget.

1. **Aspectslégaux et Réputation**

L’Organisation devra fournir à l’UCMIT, des documents prouvant qu’elle est légalement enregistrée. De ce fait, l’UCMIT tiendra compte, des éléments d’information ci-dessous :

* 1. Les documents administratifs (enregistrement de l’OBC, Patente, matricule fiscale)
  2. L’organisation jouit d’une bonne réputation auprès des organisations/institutionsavec lesquelles elle atravaillé ou qui bénéficient de ses services ;
  3. L’entreprise répond favorablement à la grille d’évaluation de prestation de services établie par l’UCMIT.

1. **Paiement / Conditions de paiement**

Le paiement sera effectué selon les thèmes définit dans le contrat. La méthode de paiement favorable à l’UCMIT est le paiement par chèque. De ce fait :

1. L’organisation doit communiquer dans la proposition financière le nom au profit duquel on doit émettre le chèque.
2. La monnaie de paiement est la gourde. L’organisation doit donc soumettre en gourde tout proforma ou toute cotation
3. **Aucune taxe (TCA ou autres) ne doit être ajoutée dans la proposition.** UCMIT, étant une entité étatique délivrant des services de santé à la population est exonéré des taxes.
4. **Critères d’évaluation et de sélection des Organisations**

Les dossiers des Organisations seront évalués suivant les critères suivants :

* 1. La présentation des documents requis est en conformité aux descriptions techniques
  2. La description de l’organisation répondant aux informations demandées
  3. Le budget tient compte des coûts généralement acceptés.
  4. Le score de l’organisation par rapport aux autres critères mentionnés dans les termes de références (délai/ échéancier de réalisation proposée, référence, constitution du dossier, aspects légaux, acceptation des conditions de paiement, etc.)
  5. L’organisation doit prouver qu’elle a l’expérience dans la gestion d’un budget d’un montant de plus de 100.000 dollars

1. **Date de soumission de l’offre :**

Les intéressés doivent déposerleurs propositions,aux jours ouvrés, en trois exemplaires, sous plis fermé, avec mention du nom de l’Organisation et sous l’objet « Appel àProposition- Organisation locale à Base Communautaire (OBC) »à l’Adresse de l’UCMIT/MSPP sis au 17, Rue Darguin, Pétion-Ville, Haïti, au plus tard le 7 décembre 2022avant 3 : 00 P.M.